



## Les mesures anticrise de la BEI

Suite à la détérioration brutale des conditions prévalant sur les marchés financiers et à l'extension de la crise économique en 2008, la Banque européenne d'investissement a mis au point des programmes et des outils pour faire face à cette conjoncture difficile et apporter sa contribution au soutien de l'économie européenne, et elle continue d'ajuster et d'adapter ses mesures en fonction des besoins et des ressources.

En 2008 déjà, la BEI a augmenté le volume total de ses prêts pour le porter à 57,625 milliards d'EUR, contre 47,820 milliards d'EUR l'année précédente. L'accroissement des signatures de prêt s'est rapidement traduit par une hausse des décaissements, qui sont passés de 43,20 milliards d'EUR en 2007 à 48,614 milliards d'EUR en 2008, ce qui représente une augmentation de 12 %. Les signatures dans les 27 États membres de l'UE pour la période allant d'octobre 2008 à la mi-février 2009 se sont établies à 30,3 milliards d'EUR, alors qu'elles étaient de 20,2 milliards d'EUR pour la même période un an plus tôt, ce qui correspond à une augmentation d'environ 50 %. Si l'on examine l'évolution des décaissements dans les 27 États membres de l'UE sur la même période, on observe qu'ils sont passés de 16,8 milliards d'EUR à 21,6 milliards d'EUR, soit une progression de quelque 28 %.

Tant en 2009 qu'en 2010, la BEI augmentera son volume total de prêts de quelque 30 % (15 milliards d'EUR) par rapport aux années précédentes. Cet appui supplémentaire s'inscrit dans le cadre d'un train plus large de mesures de soutien qui a été annoncé en décembre dans le cadre du Plan d'activité de la BEI pour 2009-2011. Cet ensemble de mesures vise à soutenir, outre les PME et les entreprises de taille intermédiaire, les investissements dans les domaines de l'énergie, des infrastructures, de la lutte contre le changement climatique, des transports propres et de la convergence.

**1. PME et entreprises de taille intermédiaire :** dans un premier temps, suite à la demande formulée par les ministres des finances de l'Union européenne en septembre 2008, la BEI s'est engagée à renforcer considérablement son soutien en faveur des petites et moyennes entreprises (PME). Ainsi, le montant annuel de 5 milliards d'EUR prévu au départ pour les prêts à l'appui des PME a été porté à 7,5 milliards d'EUR par an sur la période de 4 ans comprise entre 2008 et 2011.

Dès 2008, la BEI a dépassé cet objectif puisque les signatures de prêts pour les PME se sont établies à 8,1 milliards d'EUR (contre 5,7 milliards d'EUR en 2007), un chiffre supérieur de quelque 16 % à celui qu'elle s'était elle-même fixé pour 2008 (les signatures se sont réparties comme suit : 2,476 milliards d'EUR en Italie, 1,46 milliard d'EUR en France, 1,40 milliard d'EUR en Espagne, 859,56 millions d'EUR au Royaume-Uni, 610 millions d'EUR en Allemagne, 411,6 millions d'EUR au Portugal, 260 millions d'EUR en République tchèque, 138 millions d'EUR en République slovaque, 125 millions d'EUR en Bulgarie, 116,5 millions d'EUR en Hongrie, 92,5 millions d'EUR en Grèce, 50 millions d'EUR en Finlande, 47,5 millions d'EUR en Autriche, 35 millions d'EUR en Roumanie, 29,45 millions d'EUR en Pologne et 25 millions d'EUR en Slovénie).

Des décaissements sont déjà en cours pour plus la moitié de ces prêts. Depuis le début de cette année, la BEI a déjà signé des prêts à l'appui de projets de PME à hauteur de 775 millions d'EUR (352 millions d'EUR en Hongrie, 205 millions d'EUR en Allemagne, 180 millions d'EUR en Espagne, 30 millions d'EUR en Italie et 8,4 millions d'EUR au Portugal). Par ailleurs, 1,9 milliard d'EUR de prêts ont été approuvés par le Conseil d'administration.

Une nouvelle gamme de produits permettant le partage des risques avec les banques sera mise au point et une formule similaire et complémentaire assortie d'une enveloppe d'1 milliard d'EUR supplémentaires par an en faveur des entreprises de taille intermédiaire est en cours d'élaboration.

**2. Énergie, changements climatiques, infrastructures, transports propres :** dans le cadre du dispositif « énergie et climat », ce sont 6 milliards d'EUR supplémentaires par an qui seront alloués, dont 2 milliards d'EUR supplémentaires par an au titre d'un mécanisme pour des transports propres destiné à la

construction automobile et à d'autres industries du secteur des transports, à leurs équipementiers de première monte et aux autres fournisseurs de pièces. Cet instrument cible une réduction importante des émissions de CO<sub>2</sub> par le biais d'investissements dans la recherche-développement et l'innovation, ainsi que dans des immobilisations corporelles telles que les infrastructures et les usines de production connexes.

En décembre 2008 déjà, la BEI a signé en faveur d'un constructeur automobile italien, Piaggio, un prêt de 150 millions d'EUR, qui a été suivi, en janvier 2009, d'un concours à un constructeur automobile allemand, Volkswagen. D'autres financements visant à soutenir les transports propres devraient être approuvés très prochainement.

**3. Prêts au titre de la convergence :** la Banque va allouer 2,5 milliards d'EUR supplémentaires par an pour ses prêts au titre de la convergence en faveur des régions les plus pauvres. En 2008, le montant total des prêts à l'appui de la politique de convergence dans 23 États membres de l'UE s'est élevé à 21 milliards d'EUR, contre 15,6 milliards d'EUR en 2007. À la mi-février 2009, le montant des signatures de la BEI avait déjà atteint 1,64 milliard d'EUR.

La Banque prévoit d'avancer l'augmentation de capital qui était initialement programmée pour 2010. Son capital souscrit sera porté à 232 milliards d'EUR, ce qui représente un accroissement de quelque 67 milliards d'EUR. Selon la pratique habituelle, le capital versé se montera à 5 % du capital souscrit. L'augmentation du capital versé sera réalisée par un prélèvement sur la réserve supplémentaire de la BEI, ce qui signifie qu'aucune charge ne pèsera sur le budget des États membres suite à cette mesure. L'augmentation du capital permettra à la Banque d'accroître son volume de prêts au-delà de 2010.

La demande de prêts de la BEI, qui émane d'un large éventail d'emprunteurs potentiels, reste extrêmement forte. Pour faire face à cette activité de prêt, la BEI a déjà pu collecter, en deux mois jusqu'à la fin février 2009, 24,1 milliards d'EUR sur les marchés des capitaux, répondant à l'intérêt des investisseurs pour ses obligations notées AAA, qui ne s'est pas démenti en dépit de conditions de marché difficiles.

### Réaction du groupe BEI à l'évolution récente de la situation économique dans l'Union européenne

<i>(montants en milliards d'EUR)</i>		Soutien annuel du groupe BEI			Soutien du groupe BEI sur la période couverte		
	Période couverte	Déjà prévu	Supplémentaire	Total	Déjà prévu	Supplémentaire	Total
PME	2008-2011	5,0	2,5	7,5	20,0	10,0	30,0
Entreprises de taille intermédiaire	2009-2010	-	1,0	1,0	-	2,0	2,0
Énergie, changements climatiques et infrastructures	2009-2010	12,4	4,0	16,4	24,8	8,0	32,8
Transports propres	2009-2010	2,0	2,0	4,0	4,0	4,0	8,0
Convergence	2009-2010	17,0	2,5	19,5	34,0	5,0	39,0
Réserve de flexibilité	2009-2010	-	3,0	3,0	-	6,0	6,0
<b>Total</b>			<b>15,0</b>			<b>35,0</b>	

Pour plus d'informations, prière de consulter le site Web de la BEI [www.bei.org](http://www.bei.org).

**Contacts pour la presse :**

Bureau de presse, [presse@bei.org](mailto:presse@bei.org) ; tél. : (+352) 43 79 - 21000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 61000.

**Questions générales :**

Infodesk de la BEI, [info@bei.org](mailto:info@bei.org) ; tél. : (+352) 43 79 - 22000 ; télécopieur : (+352) 43 79 - 62000